

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Cognac (16100)

Réponses de Jean-Hubert Lelievre, au nom de la liste « En Avant Cognac »

– le 17/02/2020 à 10:23 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Avenue de Lattre de Tassigny - Boulevard Denfert Rochereau - Avenue Victor Hugo
Avenue Firino Martell - Rue de Pons
Boulevard de Paris
Rue Jean Jaurès - Boulevard de Chatenay

Les propositions retiennent toute mon attention, et je n'aime pas dire non, mais je suis plus favorable à une différenciation couleur des pistes cyclables, la séparation physique est certes souhaitable, mais nécessite des investissements financiers conséquents. Je pourrais vous dire "oui, oui," pour vous faire plaisir, mais je ne suis pas certain de disposer des ressources suffisantes, sur 6 années de mandat, pour vous donner entière satisfaction. Mais partout où cela sera aisément faisable, il faudra le faire.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : la gare, les écoles, collèges et lycées, les centres commerciaux, les lieux culturels (cinéma, théâtre...) et sportifs (piscine, stade...)

Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Action n°8 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je ne m'engage pas

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Sur le sujet, des plans de circulation, je suis sincèrement d'avis d'associer la population aux décisions, je ne suis pas dans le "je sais, donc je décide", sur ces sujets, redonnons la parole aux citoyens. Les réponses iront sûrement dans votre sens, mais elles bénéficieront également d'un soutien populaire, et cela permettra de faire de la médiation sur la question et la place du

vélo dans la ville.

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°11 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Je suis favorable au 30kmH dans certaines portions de la ville, mais peu favorable à sa généralisation. Là encore, il faut redonner la parole aux citoyens.

Action n°12 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Cette mesure demandera cependant, une longue période d'apprentissage pour prévenir les risques inhérents à ces initiatives.

Action n°13 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Il s'agit d'un sujet délicat, la circulation est déjà délicate aux heures de rentrée et de sortie, inutile de rajouter des difficultés supplémentaires.

Action n°14 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°15 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare SNCF de Cognac
à la gare routière (place Gambetta)
sur la place d'Armes (marché), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

A fond pour

Action n°16 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

C'est logique et nécessaire.

Action n°17 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Logique et souhaitable.

Action n°18 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°21 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°22 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°23 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°24 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

C'est drôle, j'y avais pensé, mais il faut regarder les ratios, mais l'idée me plaît bien.

Action n°25 : je ne m'engage pas

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Il s'agit d'une compétence portée par Grand Cognac, mais s'ils sont d'accord, pourquoi pas, à titre expérimental et si ça marche, fonzons.

Action n°26 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture".

Inutile, dans une ville, comme Cognac.

Action n°27 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Action n°28 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Action n°29 : je ne m'engage pas

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : auprès des acteurs de la filière Cognac par exemple.

Accompagner, faciliter, oui, mais accompagner financièrement, c'est non.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e